

Orthographe : Najat Vallaud-Belkacem critique l'Académie Française

Par Françoise Dargent | Mis à jour le 16/02/2016 à 12:18 | Publié le 16/02/2016 à 11:25



La ministre souligne les contradictions de l'institution, dans une lettre adressée à Hélène Carrère d'Encausse.

La ministre de l'Éducation Nationale, Najat Vallaud-Belkacem a fait part de son étonnement à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie Française qui a pris fermement ses distances avec la réforme de l'orthographe, dans un entretien accordé au *Figaro* samedi 13 février.

Dans une lettre adressée à l'académicienne, la ministre écrit : « C'est avec intérêt mais également avec un certain étonnement que j'ai pris connaissance de votre réaction publique aux nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, publiés le 26 novembre 2015 – vous critiquez notamment la référence, pourtant identique à celle de 2008, aux rectifications de l'orthographe proposées par le Conseil Supérieur de la langue française. »

« Étonnement renforcé par le fait que ces rectifications sont intégrées dans la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie Française et que l'Académie, pourtant contactée par le Conseil Supérieur des programmes cet été, n'a pas fait de remarque quant à la présence de cette référence », ajoute-t-elle.

Dans une interview accordée au *Figaro*, Hélène Carrère d'Encausse s'était dit surprise que l'on exhume une réforme élaborée il y a un quart de siècle et s'insurgeait sur la responsabilité prêtée à l'institution sur cet épineux dossier. « Je suis stupéfaite d'entendre dire que l'Académie Française aurait inventé cette réforme de l'orthographe, ou l'aurait soutenue. Or la position de l'Académie n'a jamais varié sur ce point : une opposition à toute réforme de l'orthographe, mais un accord conditionnel sur un nombre réduit de simplifications, qui ne soient pas imposées par voie autoritaire et qui soient soumises à l'épreuve du temps. Cette position est clairement exprimée dans la déclaration de l'Académie votée à l'unanimité dans la séance du 16 novembre 1989 et dont elle ne s'est jamais écartée », avait-elle déclaré.

« Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire part de toute évolution de la position de votre institution quant aux rectifications orthographiques »

Najat Vallaud-Belkacem

Avant d'ajouter : « Je rappelle qu'à l'époque on réfléchissait à l'idée de simplifier l'apprentissage de l'orthographe par les élèves. Mais en 2016, nous sommes devant une situation radicalement différente : notre système éducatif s'est écroulé, et toutes les enquêtes internationales montrent que le savoir acquis par les élèves est en régression par rapport à d'autres pays, au point qu'un élève sur cinq quitte l'école sans savoir lire. »

Cette polémique autour d'une réforme, prévoyant notamment la simplification de l'orthographe de certains mots et qui doit se généraliser dans les manuels scolaires à la rentrée prochaine, était partie d'une mise au point du ministre de l'Éducation Nationale qui soulignait, le 5 février dernier, que cette réforme avait bien été approuvée par l'Académie. « Il ne revient pas au ministère de l'Éducation Nationale de déterminer les règles en vigueur dans la langue française. Ce travail revient à l'Académie Française depuis Richelieu, qui assigna pour principale fonction à cette instance de donner des règles certaines à notre langue », indiquait le ministère.

Dans sa lettre de lundi, enfonce le clou et demande à l'Académie de prendre ses responsabilités : « Eu égard à la mission de défense et d'illustration de la langue française assignée à l'Académie, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire part de toute évolution de la position de votre institution quant aux rectifications orthographiques, afin que les acteurs concernés puissent en tenir compte à l'avenir », souligne-t-elle.